

## Déclaration de la CGT au CSE Siège des 28 et 29 janvier 2026

Premier CSE de cette nouvelle majorité et de ce nouveau bureau et le ton est déjà donné.

Au menu : un programme d'une indigence visiblement assumée qui contraste singulièrement avec la saison précédente... Nous aurons l'occasion de le constater lors du bilan de fin de mandat que la Secrétaire sortante Sophie Pignal nous livrera en séance.

Préalablement à l'établissement de l'ordre du jour, la CGT avait fait part de ses demandes au nouveau secrétaire. Les voici :

### 1. D'abord, **un point sur la mise en place du hub info Ici régions.**

L'expertise en a fait la démonstration et surtout la recommandation : au-delà de la question de sa pertinence, ce projet porte en lui les germes de grands désordres humains et organisationnels. C'est pourquoi nous nous devons de rester vigilants, de surveiller chaque étape et de continuer à interpeller la direction.

Que s'est-il passé depuis ce mois de novembre 2025 où notre CSE avait voté à l'unanimité la résolution de faire une pause, vu l'état d'impréparation pour la mise en place de ce projet ?

Comment se sont passés ?

- Le reclassement des salariés dont le service ou l'activité ont disparu (équipe ICI Nationales, IV3) ?
- Le transfert et le changement d'activité à Vaise ?

Quid de la souffrance que ce projet a pu engendrer auprès des salariés ?  
Mais au fond, cela intéresse-t-il encore vraiment la nouvelle majorité ?

### 2. L'autre demande de la CGT concernait le **risque grave à la rédaction nationale** suite au rapport CEDAET avec **un point sur les solutions et le plan d'action de la direction de l'information** à ce sujet.

On se souvient d'ailleurs des bonnes paroles de l'ex-directeur de l'information assurant qu'un plan d'action et des mesures allaient être prises. Mais depuis les révélations du rapport CEDAET : rien, absolument rien, n'a changé à la rédaction nationale !

Et visiblement, les élections professionnelles passées, cela n'intéresse plus non plus ni la CGC, ni FO...

Rappelons que ces risques psychosociaux suscitent même l'inquiétude de nos parlementaires. Pour preuve, les représentants de CEDAET ont été convoqués et interrogés la semaine dernière par la commission d'enquête sur l'audiovisuel public.  
A la rédaction on s'alarme ... Au CSE du siège, on baille ...

**3. La CGT demandait aussi un point d'information sur la création d'une chaîne info sport 24h/24h sur le numérique.**

Elle démarre début février, avec les JO.

Ce n'est quand même pas tous les jours que France Télévisions met en place une chaîne en streaming, basée au siège, dont la vocation est d'émettre 24h/24h !

**4. Quid d'une information/consultation sur les changements d'organisation des régies et des plateaux du siège ?**

Des changements imminents, puisqu'ils vont être mis en place dans les tout prochains jours par la direction de la Fabrique, avec un impact certain sur les effectifs et l'organisation de nos JT... et cela, en toute discréetion ... loin des instances représentatives ! Honteux là encore !

D'autant qu'il semble se profiler une méthode peu glorieuse de la part de la direction pour réorganiser le travail, les vacations, les effectifs au Siège, et tout cela sous le regard impuissant des salariés ! Nous ne pouvons l'accepter !

**5. La CGT en veut pour exemple ce qui se passe à la médiathèque, (et c'était son cinquième point), les documentalistes du siège, où une réorganisation des vacations impactant les horaires et les effectifs est en cours.**

Bien évidemment, pour la CGT cette méthode de contournement des instances est inacceptable. Mais visiblement, là encore, pour la majorité en place, le problème semble mineur : il ne sera pas débattu aujourd'hui malgré l'urgence ! Circulez, il n'y a rien à voir !

Au final, seul le 6<sup>ème</sup> point proposé par la CGT aura fait l'unanimité et figure à l'ordre du jour de ce CSE : il s'agit de l'enquête sur l'accident de travail de l'ex-DRH de l'information.

Un ordre du jour pour le moins insuffisant donc, pour les élus de la CGT, tant les dossiers en cours et à venir leur semblent importants.

C'est la démonstration que le syndicat majoritaire, FO, se pose clairement en allié objectif de la direction puisqu'il écarte les sujets les plus dérangeants, ceux qui ont été les plus documentés, les plus impactants pour la santé des salariés, et les plus symboliques.

Prendre le pouvoir c'est une chose... l'exercer en est une autre !  
Il faut pour cela rester à l'écoute des demandes de tous les élus !

À moins que la stratégie soit de ne pas s'en servir et de laisser le champ libre à la direction pour qu'elle déroule ses plans ?

La CGT n'a pas l'intention de se laisser faire. Ses représentants et ses élus au CSE porteront le fer là où ça fait mal. Ils obligentront les actions pour sauvegarder la santé des salariés et leurs conditions de travail.

Paris, le 28 janvier 2026